



Ivrognerie et tempérance

Au 19^e siècle, la ville de Québec est l'un des plus importants ports en Amérique du Nord. En plus d'une population en forte croissance et de l'importante présence de soldats, l'arrivée massive d'immigrants, surtout dans la première moitié des années 1800, fait en sorte que la ville est très active et très animée. Parfois un peu trop.

Autour des années 1850 et 1860, dans une partie du faubourg Saint-Louis située derrière l'actuel Musée national des beaux-arts du Québec, se trouvait un quartier malfamé de quelques cabanes où l'ivrognerie et la prostitution étaient omniprésentes. C'était un lieu fréquenté, entre autres, par les marins et les soldats qui cherchaient à prendre un petit coup et à payer pour la compagnie de filles de joie. Pourtant, bien peu de traces demeurent aujourd'hui sur les plaines d'Abraham de cet endroit, théâtre de certains excès...

Servi en ration aux militaires et aux marins et largement consommé dans les débits de boisson, le rhum coulait à flots. Le brandy et le whisky étaient aussi répandus, mais moins que la bière, qui s'avérait meilleur marché. Les scènes peu glorieuses étaient monnaie courante en ville après le coucher du soleil, si bien que certains tentaient de trouver des solutions au problème d'ivrognerie.

En 1878, le gouvernement fédéral votait une loi qui autorisait les municipalités à interdire ou à restreindre la vente et l'usage d'alcool sur leur territoire. Impopulaire dans la province, ladite loi entraîna tout de même quelques mesures spéciales. À Québec, en 1901, la *Women's Christian Temperance Union* faisait installer une fontaine d'eau sur l'avenue Taché, près de la tour Martello 2, afin de permettre aux hommes de se désaltérer, loin des tavernes. Est-ce que cette fontaine a eu l'effet escompté? Les chevaux de calèche qui s'y abreuvent de nos jours ne s'en passeraient pas.

Pour en savoir plus, faites la *Marche macabre*, offerte pendant l'Halloween.

INFORMATION ET RÉSERVATION :
Musée des plaines d'Abraham
418 649-6157 / 1 855 649-6157
www.lesplainesdabraham.ca



Gouvernement du Canada
Commission des champs
de bataille nationaux

Government of Canada
The National Battlefields
Commission

Canada



Des châtiments publics

De 1763 à 1810, une dizaine d'exécutions ont lieu sur les Plaines, devant des foules nombreuses. Les exécutions se faisaient par pendaison (La Corriveau étant la plus célèbre) sur les Buttes-à-Nepveu ou, dans le cas des déserteurs, par fusillade, près des fortifications. Les meurtres, mais aussi les vols sacrilèges, étaient passibles de peine de mort. Souvent, les criminels s'adressaient à la foule avant de subir le châtiment que la justice leur avait imposé. Parfois, ils demandaient pardon et incitaient les jeunes à ne pas suivre leur exemple.

Le spectacle était particulièrement macabre. Ainsi, le 7 juillet 1797, David McLane, reconnu coupable de haute trahison, fut condamné à «être pendu par le col, mais non jusqu'à ce que mort s'en suive.... ». Le reste de la sentence est décrite avec d'atroces détails mais nous ne rapporterons ici que la fin : « ... et votre tête ainsi que vos membres seront à la disposition du Roi ».

On signale également le cas de cet homme de couleur, Alexander Webb, qui, le 15 juin 1784, obtint un pardon au pied de la potence.

Faut-il s'étonner que le bourreau, un jour, se soit pendu dans la prison!

Pour en savoir plus, faites la *Marche macabre*, offerte pendant l'Halloween.

INFORMATION ET RÉSERVATION :
Musée des plaines d'Abraham
418 649-6157 / 1 855 649-6157
www.lesplainedabraham.ca



Un camp de prisonniers allemands

Au début de l'année 1940, des prisonniers de guerre en provenance d'Europe arrivent au Canada. Les baraques militaires, déjà existantes sur les Plaines, en accueillent quelques-uns. Le camp loge 90 prisonniers de guerre, soit des aviateurs et des marins allemands, et quelques centaines d'internés qui sont en majorité des civils allemands, pour la plupart des Juifs, qui s'étaient réfugiés en Angleterre, mais dont le gouvernement se méfiait.

La garde du camp temporaire des Cove Fields, aussi nommé le Camp L, était assurée par 11 officiers et 172 militaires de l'armée canadienne, aux dires de certains dirigeants de l'époque, mal armés et mal entraînés.

Situé tout près du cœur de la capitale, la promiscuité y est telle, qu'un jour, des touristes et des prisonniers s'échangent des notes par-dessus la clôture. Les autorités du camp sont en émoi : et si des agents ennemis avaient infiltrés les touristes et qu'ils aient pu prendre des photographies du camp!

Il y eut très peu d'évasions du Camp L, mais l'une d'entre elles s'est soldée par la mort d'un des prisonniers en fuite, abattu par un garde.

La population de Québec n'a jamais su à quel point la sécurité était déficiente dans ce camp temporaire qui ferma ses portes à l'automne 1940. Une révolte massive des prisonniers aurait pu être catastrophique mais heureusement, la majorité des détenus étaient des civils et non des soldats pronazis.

Pour en savoir plus, faites la *Marche macabre*, offerte pendant l'Halloween.

INFORMATION ET RÉSERVATION :

Musée des plaines d'Abraham
418 649-6157 / 1 855 649-6157
www.lesplainedabraham.ca



Gouvernement du Canada

Government of Canada

Commission des champs
de bataille nationaux

The National Battlefields
Commission

Canada



La promenade de la veuve

La promenade de la veuve est en fait une plateforme située sur le toit d'une maison, souvent côtière, permettant entre autres, d'observer les vaisseaux sur la mer. Mais d'où vient ce nom?

Une légende veut que les épouses des marins y surveillaient le retour de leur mari parti en mer. Malheureusement, il arrivait trop souvent que l'océan prenne la vie des marins laissant leur épouse dans le deuil. Toujours selon la légende, ces veuves retournaient souvent scruter la mer du haut de ces plateformes espérant voir leur amour revenir à la maison.

Une autre légende suggère une utilité toute citadine à cette plateforme. Les riches veuves et femmes seules de bonne réputation qui avaient de telles promenades sur le toit de leur demeure pouvaient y prendre l'air, le soir, et évitaient ainsi les rues mal éclairées et peu recommandables de la grande ville. De plus, elles pouvaient de cette façon se soustraire aux regards des passants qui, voyant une femme seule, après le coucher du soleil, déambuler dans les rues de la ville, auraient pu malencontreusement les associer au triste quotidien des filles de joie.

Quelques maisons des alentours possèdent encore aujourd'hui une promenade de la veuve sur leur toit. En dehors de ces origines hypothétiques il n'en demeure pas moins que ces plateformes, pouvaient faciliter l'accès au toit. Cela permettait, en cas de nécessité, de jeter du sable dans la cheminée en feu dans l'espoir d'éviter que celui-ci ne se propage à la maison toute entière, voire à la rue ou même au quartier!

Pour en savoir plus, faites la *Marche macabre*, offerte pendant l'Halloween.

INFORMATION ET RÉSERVATION :

Musée des plaines d'Abraham
418 649-6157 / 1 855 649-6157
www.lesplainedabraham.ca



Gouvernement du Canada
Commission des champs
de bataille nationaux

Government of Canada
The National Battlefields
Commission

Canada



La vérité au bout du tunnel

Depuis toujours les tours Martello font l'objet de questionnements : Qui a construit ces mastodontes? À quelles fins? Pourquoi cette architecture bizarre? Pourquoi à Québec? Nous connaissons maintenant les réponses à ces questions. L'exposition sur 3 étages dans la tour Martello 1 lève le voile sur tous ces mystères.

Pourtant, un doute subsiste : certaines personnes croient dur comme fer à l'existence de tunnels entre les tours. Certains affirment les avoir vus et s'être promenés à l'intérieur lorsqu'ils étaient enfants. Ont-ils confondu avec un des tunnels de la Citadelle de Québec? Ou avec la construction du système d'aqueduc de la ville dans les années 1930? Ou peut-être s'agit-il de simples trous d'aération? « Sûrement pas! », nous affirment-ils! Lorsqu'on leur parle des plans d'époque où il n'y a pas de traces de tunnels, ils rétorquent qu'étant des secrets d'État, c'est tout à fait normal qu'ils n'apparaissent pas sur les plans. Argument massue : des fouilles archéologiques ont été faites en 1992 aux abords de la tour Martello 2 qui n'ont montré aucune trace de tunnel. « Bien sûr, ils ont été bouchés depuis longtemps pour qu'ils demeurent - top secret ».

Même si la volonté des autorités britanniques qui ont construit ces tours étaient qu'elles demeurent isolées les unes des autres afin d'éviter, qu'en cas de prise de celles-ci, l'ennemi n'ait accès à toutes les autres; et malgré le fait que les quatre tours Martello soient construites sur du roc et que la construction des tours se soit faite au pic et à la pelle dans un temps record (l'usage de la dynamite, si elle existait déjà, ne serait pas passé inaperçu), malgré tout cela, donc, certaines personnes continuent de croire à leur existence. Alors serez-vous étonnés d'apprendre qu'à Kingston en Ontario, où six tours Martello furent construites (dont une dans le lac Ontario), et qu'en Grande-Bretagne, où on retrouve une centaine de ces tours réparties sur les côtes, la légende court qu'elles sont elles aussi reliées par des tunnels?

Pour en savoir plus, faites la *Marche macabre*, offerte pendant l'Halloween.

INFORMATION ET RÉSERVATION :

Musée des plaines d'Abraham
418 649-6157 / 1 855 649-6157
www.lesplainedabraham.ca



Des trésors... sous l'eau

En novembre 1759, suite à la défaite de l'armée française sur les plaines d'Abraham, quatre navires de guerre quittent la région pour avertir la mère patrie. Certains prétendent alors qu'il y a de riches bourgeois et leurs possessions. Dans la nuit du 22 au 23 novembre, à la hauteur de Saint-Romuald, de forts vents font sombrer les quatre navires avec armes, bagages et, croit-on, d'immenses richesses. Plus de 150 ans plus tard, soit le 19 mars 1912, des résidents de Saint-Romuald, en excursion de pêche sur le fleuve Saint-Laurent, aperçoivent un canon de 8 à 10 pieds de long qui émerge de l'eau. De délicates manœuvres permettent de dégager le canon prisonnier de la boue. D'autres canons, plus petits, ainsi que des boulets sont également retirés de l'eau. Il n'en fallait pas plus pour raviver la croyance que de fabuleux trésors dorment encore profondément au fond du lit du majestueux fleuve Saint-Laurent.

Des trésors... sous terre

Une autre rumeur circulant dans les années 1950 voulait qu'un trésor ait été enfoui à quelque part sur les plaines d'Abraham. Quelqu'un aurait même été surpris à creuser un trou dans les environs du Musée du Québec (aujourd'hui le Musée national des beaux-arts du Québec). Certains affirment que ce fait divers aurait un lien direct avec la rocambolesque histoire des Trésors polonais que l'honorable Maurice Duplessis, alors premier ministre du Québec, aurait fait transférer en cachette au Musée du Québec, au beau milieu de la nuit, quelques années auparavant.

Pour en savoir plus, faites la *Marche macabre*, offerte pendant l'Halloween.

INFORMATION ET RÉSERVATION :

Musée des plaines d'Abraham
418 649-6157 / 1 855 649-6157
www.lesplainedabraham.ca



Gouvernement du Canada
Commission des champs
de bataille nationaux

Government of Canada
The National Battlefields
Commission

Canada



À mon signal, faites demi-tour et... tirez!

Il fut un temps où une des façons de régler des conflits ou de venger son honneur était de provoquer son ennemi en duel. Les Plaines furent le théâtre de ces combats singuliers, interdits par la loi.

L'édition du 2 avril 1767 de la Gazette de Québec rapporta ceci :

« Lundi dernier, il y a eu un duel, près de la potence, sur les plaines d'Abraham, entre un officier de l'armée et un homme de loi. Mais aucun n'a été blessé; ils se sont prudemment désistés après avoir déchargé un coup de pistolet chacun. »

C'est le premier exemple connu de duel sur les Plaines. Ce ne sera pas le seul, car à la fin du XVIII^e siècle et au courant du XIX^e, cet endroit désert, à proximité de la ville, a attiré bien d'autres duellistes de Québec.

Toutefois, il semble qu'un nombre élevé de mauvais tireurs figuraient parmi eux. De tous les cas dont on a gardé la trace, un seul duel fit une victime. En 1811, William Hacquette, docteur de sa profession, fut blessé par un certain capitaine Powiss. L'histoire ne dit pas si Hacquette survécut à ses blessures... et à l'humiliation!

Pour en savoir plus, faites la *Marche macabre*, offerte pendant l'Halloween.

INFORMATION ET RÉSERVATION :

Musée des plaines d'Abraham
418 649-6157 / 1 855 649-6157
www.lesplainesdabraham.ca



Gouvernement du Canada

Commission des champs
de bataille nationaux

Government of Canada

The National Battlefields
Commission

Canada



Le sabbat

Le sabbat, sorte de réunion nocturne de sorciers et de sorcières invités par Satan, débuta au Moyen Âge.

Les actes commis au cours de ces réunions étaient inspirés de la religion catholique dans le but de la profaner.

Ceux et celles qui désiraient « courir le Sabbat » s'enduisaient le corps d'une graisse spéciale de composition douteuse, qui les rendait invisibles et leur faisait traverser de grandes distances en très peu de temps. Sur le coup de minuit, les samedis soirs, ils étaient alors transportés dans un endroit éloigné, près d'une forêt, souvent à proximité d'un moulin où, sous la présidence du Prince des Ténèbres, souvent représenté par un bouc ou un chien, ces adeptes se livraient à des actes d'une indescriptible débauche.

Il y aurait eu des sabbats en Nouvelle-France, dit-on, sur le Cap Diamant, près d'un moulin qui s'y trouvait à l'époque, à quelques arpents de l'enceinte, c'est-à-dire, tout près d'ici...

Pour en savoir plus, faites la *Marche macabre*, offerte pendant l'Halloween.

INFORMATION ET RÉSERVATION :

Musée des plaines d'Abraham
418 649-6157 / 1 855 649-6157
www.lesplainedabraham.ca



Gouvernement du Canada
Commission des champs
de bataille nationaux

Government of Canada
The National Battlefields
Commission

Canada



La pierre blanche

Sur le terrain gazonné situé entre l'avenue George VI et le kiosque Edwin-Bélanger, se trouve, émergeant du sol, une pierre de grosseur moyenne et peinte en blanc. Sur la partie faisant face au sud sont gravés une croix, le mot CREDO (qui signifie « je crois » en latin), l'année 1941 et sur la face nord, les lettres FGS.

Certains croyaient qu'une femme aurait fait le vœu de graver cette pierre en guise de remerciement à ses prières exaucées. D'autres, auraient entendu dire qu'une personne aurait été enterrée à cet endroit. Quoi qu'il en soit, la Commission des champs de bataille nationaux veille à son bon état depuis des décennies.

Récemment, un témoignage inespéré fit la lumière sur une réalité plus émouvante encore. Selon ce témoin et ami de la famille, les lettres FGS ne sont autres que les initiales de Frederick George Scott, habitué du parc, recteur de l'Église anglicane de St. Matthews et aumônier du 8th Royal Rifles à la guerre 1914-1918. Lorsqu'il part pour le front, il est alors âgé de 53 ans. Ses compagnons d'armes, rappelés à la guerre de 1939-45, furent capturés et massacrés à Hong Kong en 1941. Cette fois, il n'avait pu accompagner son régiment en raison de son âge avancé. Selon ce même témoin, il en fut bouleversé.

Nul ne sait, pas même les descendants, quels sont les motifs qui l'ont incité à sculpter cette pierre: le fait d'avoir perdu des êtres chers, de n'avoir pu leur porter assistance dans un moment aussi crucial ou d'avoir échappé à une mort certaine? Quoi qu'il en soit, il mourut à son tour en janvier 1944 sans connaître l'issue de la guerre qui lui avait ravi ses amis.

En 2009, le gouvernement fédéral a inauguré un mémorial à Ottawa en l'honneur des vétérans de Hong Kong. Cette pierre blanche serait donc le plus vieux monument au pays à commémorer le massacre de 1941 dont l'année 2011 marque le 70^e anniversaire.

Pour en savoir plus, faites la *Marche macabre*, offerte pendant l'Halloween.

INFORMATION ET RÉSERVATION :

Musée des plaines d'Abraham
418 649-6157 / 1 855 649-6157
www.lesplainedabraham.ca



Gouvernement du Canada

Government of Canada

Commission des champs
de bataille nationaux

The National Battlefields
Commission

Canada



Des ossements humains refont surface

Au printemps de 2008, des travaux d'excavation effectués sur l'avenue Taché, dans le but de construire un bloc sanitaire, ont mis au jour deux squelettes humains, allongés côte à côte.

Des analyses bioarchéologiques et l'étude des modes d'inhumation de l'époque ont fait ressortir des éléments importants. Il s'agirait de civils, inhumés au même moment à la fin du XVIIIe siècle ou au début du XIXe, ils étaient probablement protestants et devaient jouir d'un statut social relativement élevé. Selon toute vraisemblance, il s'agissait d'une femme âgée entre 25 et 35 ans et d'un jeune homme âgé entre 18 et 20 ans. Ce dernier présentait une spectaculaire pathologie faciale, vraisemblablement causée par un kyste qui devait le faire énormément souffrir.

Mais beaucoup d'autres aspects demeurent un mystère. Qui étaient-ils? De quoi sont-ils morts? Pourquoi ont-ils été inhumés à cet endroit? Y a-t-il un lien à faire avec les bâtiments environnants de l'époque?

Les ossements sont présentement à Ottawa où ils peuvent servir à des fins d'études. À leur retour, les ossements seront inhumés dans un cimetière, protestant, avec une plaque rappelant leur sépulture d'origine.

Pour en savoir plus, faites la *Marche macabre*, offerte pendant l'Halloween.

INFORMATION ET RÉSERVATION :

Musée des plaines d'Abraham
418 649-6157 / 1 855 649-6157
www.lesplainedabraham.ca



Gouvernement du Canada

Commission des champs
de bataille nationaux

Government of Canada

The National Battlefields
Commission

Canada



Les voix de Jeanne d'Arc

Lorsqu'elle a 13 ans, Jeanne d'Arc entend pour la première fois une voix qui la dit choisie pour accomplir la volonté de Dieu. Avec le temps, les voix se multiplient, se précisent et s'accompagnent même de visions. Saint-Michel, Sainte-Marguerite et Sainte-Catherine lui dictent sa mission : chasser les Anglais hors de France. Appuyée par le dauphin Charles, qui deviendra le roi Charles VII, la Pucelle d'Orléans s'illustre par des faits d'armes exceptionnels. Sur les champs de bataille et à la cour, ses voix ne cessent de la guider : « Dieu, le roi des cieux, le veut ».

Pendant, prise par les Bourguignons (ennemis du duc d'Orléans) et vendue aux Anglais; son procès débute en janvier 1431. Elle est accusée, entre autres, de sortilèges et de superstitions. Selon ses juges, elle a fait des divinations et s'est laissée adorer. Elle a invoqué les démons et les esprits malins, les a consultés et fait des pactes avec eux, bref, elle est une sorcière. Soumise à des interrogatoires épuisants, Jeanne ne cède pas. Ses voix l'ont préparée à la captivité et lui ont promis qu'elle serait bientôt délivrée. Jugée hérétique, schismatique et idolâtre, elle périt sur le bûcher le 30 mai 1431. La délivrance annoncée était-elle la mort?

En 1456, Jeanne d'Arc est réhabilitée. Il était plutôt gênant pour Charles VII d'avoir été couronné grâce à une femme qui pactisait avec le diable. Cas d'hallucinations, d'hystérie et de névrose pour certains, phénomènes surnaturels et miraculeux pour d'autres, les auditions, les visions et les prémonitions de Jeanne d'Arc questionnent. Réelle ou imaginaire, l'inspiration de Jeanne d'Arc a fait d'elle un exemple concret de courage et de patriotisme.

Cadeau d'un couple d'Américains, la statue de Jeanne d'Arc siège sur les Plaines depuis 1937.

Pour en savoir plus, faites la *Marche macabre*, offerte pendant l'Halloween.

INFORMATION ET RÉSERVATION :

Musée des plaines d'Abraham
418 649-6157 / 1 855 649-6157
www.lesplainesdabraham.ca



Gouvernement du Canada
Commission des champs
de bataille nationaux

Government of Canada
The National Battlefields
Commission

Canada



L' Halloween ressuscité

Pour les Celtes, le 31 octobre marque la fin de l'été. Débute alors une période très importante (Samain) pendant laquelle la frontière qui sépare le monde des vivants et celui des morts est abolie. Selon cette croyance, pendant la nuit du 31 octobre au 1er novembre, le dieu des Morts autorise les esprits à revenir parmi les vivants. Certains, craignant que des revenants profitent de l'occasion pour se venger, tentent de se protéger : ils se maquillent, se costumant en fantômes ou en sorcières et sculptent même des visages démoniaques dans des navets à l'intérieur desquels une chandelle est placée. Toujours durant cette période, d'autres visitent les demeures du village et, en retour de nourriture, offrent des prières pour les défunts.

Vers l'an 840, la pratique du Samain est intégrée au calendrier catholique par le pape Grégoire IV. En effet, il décrète que la fête de la Toussaint, le 1er novembre, ainsi que la nuit qui la précède devront être observées par les fidèles. Le mot Halloween remonte donc à cette époque car la Toussaint étant dite en anglais *All Hallows' Day* (jour de tous les Saints), la nuit précédente devient *All Hallows' Eve* (veille du jour de tous les Saints).

La pratique de l'Halloween est transportée en sol nord-américain au XIX^e siècle par les Irlandais qui, fuyant la famine, émigrent en masse. Plusieurs coutumes et symboles de l'Halloween ont survécu jusqu'à nous. Les revenants en quête de repos ont toutefois dû faire place à de petits monstres en quête de friandises.

Pour en savoir plus, faites la *Marche macabre*, offerte pendant l'Halloween.

INFORMATION ET RÉSERVATION :

Musée des plaines d'Abraham
418 649-6157 / 1 855 649-6157
www.lesplainedabraham.ca



Gouvernement du Canada

Government of Canada

Commission des champs
de bataille nationaux

The National Battlefields
Commission

Canada



Les fantômes derrière les barreaux

Construite sur les plaines d'Abraham, la prison de Québec (1867-1967) a souvent été le lieu de mises à mort. La pendaison, par exemple, est souvent fixée à 8 h du matin. Dans les heures qui précèdent, le condamné (homme ou femme) reçoit la visite de sa famille et d'un prêtre. Après son déjeuner, il assiste à une basse messe, puis sa toilette est effectuée par le bourreau. Un quart d'heure avant l'exécution, un drapeau noir est hissé au mât de la prison et les cloches de la ville sonnent le glas. Une centaine de personnes se rassemblent dans l'espace réservé aux témoins. Des milliers de curieux s'entassent dans les champs et dans les arbres autour de la prison.

L'échafaud, véritable scène, se dresse dans la cour des condamnés à mort. Un cercueil est déjà disposé en dessous. Le cortège se dirige vers l'échafaud. Il se compose, entre autres, du chapelain de la prison, qui récite les prières des agonisants, du prisonnier et du bourreau. Ce dernier, vêtu de noir, va et vient sur la plateforme. D'une main, il passe la corde autour du cou du détenu et, de l'autre, tient le mécanisme de la trappe. Son but est d'éviter le maximum de souffrances à la victime et, idéalement, de tuer sur le coup. Il actionne la trappe. Des mouvements saccadés du condamné prouvent que la mort est parfois lente. Un médecin surveille le pouls du pendu. Lorsqu'il n'y a plus de vie, le corps est placé dans le cercueil et remis à la famille lorsqu'elle le réclame. Exécuteurs, témoins et spectateurs quittent les lieux. Le criminel a expié sa faute devant les Hommes.

Selon la rumeur, des couloirs de la prison, aujourd'hui transformée en musée, seraient hantés : bruits suspects et objets qui se déplacent. Peut-être ces âmes cherchent-elles toujours leur repos?

Pour en savoir plus, faites la *Marche macabre*, offerte pendant l'Halloween.

INFORMATION ET RÉSERVATION :

Musée des plaines d'Abraham
418 649-6157 / 1 855 649-6157
www.lesplainedabraham.ca



La dame blanche du Cap Diamant

Sur les hauteurs du Cap Diamant habitait Éloïse de Volayne, une orpheline à la beauté éclatante mais au caractère despotique. Se moquant de ses soupirants, elle déclare qu'elle consentira à épouser celui qui, à cheval, gravira la falaise. Malgré le danger, deux frères – Jean et Samuel de Rochebeaucourt –, tous deux épris d'un violent amour pour la belle, acceptent de relever le défi. Dans l'indifférence, la jeune femme voit les deux cavaliers échouer et mourir. Ces échecs font désertir les prétendants.

Quelques saisons plus tard, un jeune cavalier, Henri de Villemontel, se présente au manoir, intéressé par le défi. Beau, charmant et distingué, l'étranger impressionne la jeune femme. Pour la première fois elle sent l'amour pénétrer son cœur. Ils se côtoient pendant trois jours, le brouillard empêchant toute ascension. Au retour du soleil, malgré les supplications d'Éloïse, Henri s'élance. Dans la douleur et l'angoisse, elle prie pour celui qu'elle aime puis constate, soulagée, que son cavalier a vaincu la falaise. Elle se précipite vers lui mais il la repousse. Henri de Villemontel se nomme en réalité Henri de Rochebeaucourt, frère de Jean et Samuel, venu de France pour les venger. Maudissant Éloïse et sa cruauté, il quitte aussitôt les lieux. À ce moment, la mort prend possession de l'âme d'Éloïse. Du haut de sa falaise, elle regarde le navire d'Henri s'éloigner. Désespérée, elle pousse un cri et tend les bras. Elle perd l'équilibre et s'écrase au bas de l'abîme, à l'endroit même où ses deux victimes avaient trouvé la mort.

Depuis, à l'automne, du soir au matin, le fantôme d'Éloïse revient pleurer un amour gagné et perdu par sa cruauté. Le 1er novembre, lorsque sonne minuit, il est possible de l'entendre jeter un grand cri et d'apercevoir sa silhouette, légère et vaporeuse, se dissoudre le long de la falaise.

Pour en savoir plus, faites la *Marche macabre*, offerte pendant l'Halloween.

INFORMATION ET RÉSERVATION :

Musée des plaines d'Abraham
418 649-6157 / 1 855 649-6157
www.lesplainedabraham.ca



La Corriveau *from Québec*

Le 15 avril 1763, Marie-Josephte Corriveau est reconnue coupable du meurtre de son deuxième époux, Louis-Étienne Dodier, habitant de Saint-Vallier de Bellechasse. L'administration militaire britannique, désireuse de démontrer son pouvoir, use de sévérité et impose une peine exemplaire. La meurtrière sera exécutée. Le 18 avril 1763, Marie-Josephte Corriveau est pendue sur les plaines d'Abraham, plus précisément sur les Buttes-à-Nepveu (sol que vos pieds foulent présentement). Le corps est placé dans une cage de forme humaine, faite de chaînes et de cercles de fer, et accroché à un gibet, un châtiment assez inhabituel pour une femme chez les Britanniques. Pendant une quarantaine de jours, le cadavre est exhibé à une intersection achalandée de la Pointe-Lévi. Déjà, dans l'imaginaire collectif, la Corriveau est une sorcière, une empoisonneuse, une meurtrière sanguinaire. C'est pourquoi, l'objet et le lieu deviennent sujet de terreur. La nuit, la Corriveau quitte sa cage, rassemble loups garous et démons, poursuit les voyageurs égarés, profane les cimetières et fait le sabbat en compagnie des sorciers de l'Île d'Orléans.

Lorsque la cage disparaît, certains y perçoivent l'œuvre du diable. D'autres, y voient l'intervention de paroissiens soucieux de rassurer les étrangers et, conséquemment, de relancer l'économie locale qui a souffert de l'événement. Vers 1850, la cage et ses ossements sont découverts à l'extérieur du mur d'enceinte du cimetière de Saint-Joseph de Lévi. Le tombeau de la Corriveau, après avoir séjourné dans le sous-sol d'une sacristie, aurait été de nouveau exhibé; cette fois, au Musée Barnum de New York et au Musée de Boston. Par la suite, elle est acquise par l'avocat David P. Kimball. Léguée au Essex Institute en 1899, un musée à Salem au Massachusetts, elle a été retrouvée à l'été 2012 et l'annonce officielle quant à son authenticité ne saurait tarder ! Peut-être que son retour dans la région de Québec ranimera les vieux esprits qui l'accompagnaient...

Pour en savoir plus, faites la *Marche macabre*, offerte pendant l'Halloween.

INFORMATION ET RÉSERVATION :

Musée des plaines d'Abraham
418 649-6157 / 1 855 649-6157
www.lesplainedabraham.ca



Gouvernement du Canada
Commission des champs
de bataille nationaux

Government of Canada
The National Battlefields
Commission

Canada